

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : Le Moulin de Viry - Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Certifié conforme par le Président
Thierry JODET



Compte de résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	89 496 954	83 236 393
Production vendue (biens)	7 619 079	7 288 724
Production vendue (services)	1 930 030	2 010 239
Chiffre d'affaires net	99 046 063	92 535 356
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 414	8 178
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	570 000	507 199
Autres produits	70 340	104 731
Total I	99 694 818	93 155 463
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	78 970 141	72 725 817
Variations de stock	-766 722	-82 333
Achats de matières premières et autres approvisionnements	189 683	145 816
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 779 716	9 287 948
Impôts, taxes et versements assimilés	1 068 482	1 030 512
Salaires et traitements	6 264 138	6 017 341
Charges sociales	1 928 424	1 945 429
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	303 584	369 566
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	89 715	71 791
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		26 000
Autres charges	110 946	114 009
Total II	97 938 107	91 651 896
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 756 712	1 503 568
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		49 598
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	556	570
Produits financiers		
De participation (3)	572 938	522 535
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		19
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 001	1 967
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	577 938	524 521
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	383 253	225 265
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	383 253	225 265
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	194 685	299 256
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 950 840	1 851 852

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 470	7 200
Sur opérations en capital	33 292	33 292
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	40 762	40 492
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 145	2 237
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 524
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 145	3 762
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 617	36 731
Participation des salariés aux résultats (IX)	250 231	233 164
Impôts sur les bénéfices (X)	296 522	275 562
Total des produits (I+III+V+VII)	100 313 519	93 770 075
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	98 870 814	92 390 218
BENEFICE OU PERTE	1 442 704	1 379 857
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	567 903	22 787
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	18 717	6 422

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : Le Moulin de Viry

Route de Fleury

91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023, s'élevant à s'élevant à €1.442.704,35, en totalité à la réserve facultative.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €3.800, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de 10.292.176,31 à €11.734.880,66.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que la Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le Président

Thierry JODET



VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : Le Moulin de Viry - Route de Fleury

91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Certifié conforme par le Président

Thierry JODET



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 247	78 786	461	1 199
Fonds commercial (1)	17 825 000		17 825 000	17 825 000
Autres immobilisations incorporelles	39 417	39 417		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	444 499	371 324	73 175	90 431
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 450 017	3 939 443	510 574	551 975
Autres immobilisations corporelles	4 460 560	3 952 703	507 857	552 204
Immobilisations corporelles en cours	19 720		19 720	3 120
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	514 589		514 589	514 589
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 077 965		5 077 965	5 014 677
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 392		53 392	53 949
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 964 408	8 381 673	24 582 735	24 607 144
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 345 930	36 508	7 309 422	6 542 700
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	498 738	10 442	488 296	386 884
Autres créances	5 893 319	77 881	5 815 438	4 887 654
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 015		388 015	413 274
Charges constatées d'avance (3)	621 419		621 419	433 139
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 747 421	124 831	14 622 590	12 663 650
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 711 829	8 506 505	39 205 325	37 270 794
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 292 176	8 912 320
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 442 704	1 379 857
Subventions d'investissement	99 877	133 169
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 876 558	10 467 145
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	228 832	228 832
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	228 832	228 832
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 339 417	15 153 701
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 714 888	907 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 834	7 582
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 805 573	7 607 668
Dettes fiscales et sociales	2 689 541	2 393 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	536 683	504 926
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	27 099 935	26 574 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 205 325	37 270 794
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 583 064	10 657 937
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 503 038	15 909 297
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 659 551	1 775 714
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.000 euros

Le Moulin de Viry - Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 R.C.S. EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2023**

SAS VIRYDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2023

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Virydis**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Virydis** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 14 Septembre 2023



Le Commissaire aux Comptes
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2023	Net 31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	79 247	78 786	461	1 199
Fonds commercial (1)	17 825 000		17 825 000	17 825 000
Autres immobilisations incorporelles	39 417	39 417		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	444 499	371 324	73 175	90 431
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 450 017	3 939 443	510 574	551 975
Autres immobilisations corporelles	4 460 560	3 952 703	507 857	552 204
Immobilisations corporelles en cours	19 720		19 720	3 120
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	514 589		514 589	514 589
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 077 965		5 077 965	5 014 677
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 392		53 392	53 949
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	32 964 408	8 381 673	24 582 735	24 607 144
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 345 930	36 508	7 309 422	6 542 700
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	498 738	10 442	488 296	386 884
Autres créances	5 893 319	77 881	5 815 438	4 887 654
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	388 015		388 015	413 274
Charges constatées d'avance (3)	621 419		621 419	433 139
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 747 421	124 831	14 622 590	12 663 650
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	47 711 829	8 506 505	39 205 325	37 270 794
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2023	31/03/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 292 176	8 912 320
Rapport à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 442 704	1 379 857
Subventions d'investissement	99 877	133 169
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 876 558	10 467 145
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	228 832	228 832
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	228 832	228 832
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 339 417	15 153 701
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 714 888	907 857
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 834	7 582
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 805 573	7 607 668
Dettes fiscales et sociales	2 689 541	2 393 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	536 683	504 926
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	27 099 935	26 574 816
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	39 205 325	37 270 794
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 583 064	10 657 937
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 503 038	15 909 297
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 659 551	1 775 714
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2023	31/03/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	89 496 954	83 236 393
Production vendue (biens)	7 619 079	7 288 724
Production vendue (services)	1 930 030	2 010 239
Chiffre d'affaires net	99 046 063	92 535 356
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 414	8 178
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	570 000	507 199
Autres produits	70 340	104 731
Total I	99 694 818	93 155 463
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	78 970 141	72 725 817
Variations de stock	-766 722	-82 333
Achats de matières premières et autres approvisionnements	189 683	145 816
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 779 716	9 287 948
Impôts, taxes et versements assimilés	1 068 482	1 030 512
Salaires et traitements	6 264 138	6 017 341
Charges sociales	1 928 424	1 945 429
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	303 584	369 568
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	89 715	71 791
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		26 000
Autres charges	110 946	114 009
Total II	97 938 107	91 651 896
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 756 712	1 503 568
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		7 496 591
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	556	570
Produits financiers		
De participation (3)	572 938	522 535
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		19
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 001	1 967
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	577 938	524 521
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	383 253	225 265
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	383 253	225 265
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	194 685	299 256
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III+IV+V-VI)	1 950 840	1 851 852

Compte de résultat (suite)

	31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	7 470	7 200
Sur opérations en capital	33 292	33 292
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	40 762	40 492
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 145	2 237
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 524
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 145	3 762
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	38 617	36 731
Participation des salariés aux résultats (IX)	250 231	233 164
Impôts sur les bénéfices (X)	296 522	275 562
Total des produits ((I+II)+V+VII)	100 313 519	93 770 075
Total des charges ((II+IV+VI+VIII)+(X+X))	98 870 814	92 390 218
BENEFICE OU PERTE	1 442 704	1 379 857
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	567 903	22 787
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	18 717	6 422

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 39 205 325 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 442 704 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliqués sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode ANC 2021 conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'application des droits à prestations.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 825 000			17 825 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	118 665			118 665
Immobilisations incorporelles	17 943 665			17 943 665
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	444 499			444 499
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	4 319 874	130 143		4 450 017
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 492 272	69 700		3 561 972
- Matériel de transport	15 258			15 258
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	883 331			883 331
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	3 120	19 720	3 120	19 720
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 158 353	219 564	3 120	9 374 797
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	514 589			514 589
- Autres titres immobilisés	5 014 677	63 288		5 077 965
- Prêts et autres immobilisations financières	53 949		556	53 392
Immobilisations financières	5 583 215	63 288	556	5 645 947
ACTIF IMMOBILISE	32 685 233	282 852	3 676	32 964 408

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		219 564	63 288	282 852
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		219 564	63 288	282 852
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		3 120		3 120
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			556	556
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 120	556	3 676

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 825 000
Total	17 825 000

Cf. note présente en règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société DIFCHAP clôture ses comptes le 31 décembre. Par conséquent, les informations indiquées dans le tableau sont obtenues à partir des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VIRY VOYAGES 91170 VIRY CHATILLON	10 000	-27 552	100,00	117 123
SCI DIFCHAP 91170 VIRY CHATILLON	100 000	1 296 603	99,90	583 744
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	514 589	514 589	2 427 550		499 500
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 485	738		118 203
Immobilisations incorporelles	117 485	738		118 203
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	354 068	17 255		371 324
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	3 767 898	171 546		3 939 443
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 965 673	101 883		3 067 556
- Matériel de transport	14 274	983		15 258
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	858 710	11 180		869 890
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 960 624	302 846		8 263 470
ACTIF IMMOBILISE	8 078 089	303 584		8 381 673

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 066 869 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif Immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	53 392		53 392
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	498 738	498 738	
Autres	5 893 319	5 893 319	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	621 419	621 419	
Total	7 066 869	7 013 476	53 392
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	56 164
Avoirs à recevoir frais généraux	9 208
Fournisseurs RRR à recevoir	176 383
Fournisseurs PP à recevoir	509 376
Avoirs à recevoir Marchandises	27 026
Activité partielle	5 939
Etat produit à recevoir	52 577
Intérêts C/C à recevoir	4 830
Intérêts Cours Difchap	74 466
Produits à recevoir	1 560
Total	916 508

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	36 508	36 508	36 508	36 508
Créances et Valeurs mobilières	98 319	53 206	63 202	88 323
Total	134 827	89 715	99 710	124 831
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		89 715	99 710	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 000,00 € décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,20 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	15,20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	15,20

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des Immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	228 832				228 832
Total	228 832				228 832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 086 102 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 659 551	1 659 551		
- à plus de 1 an à l'origine	10 679 866	2 103 577	6 378 205	2 198 084
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 231	456		6 775
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 805 573	8 805 573		
Dettes fiscales et sociales	2 689 541	2 689 541		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 244 340	3 244 340		
Produits constatés d'avance				
Total	27 086 102	18 503 038	6 378 205	2 204 859
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 703 164			
(**) Dont envers les associés	2 411 405			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	4 487 698	4 487 698	18 329 589
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	4 487 698	4 487 698	18 329 589

Notes sur le bilan

Les emprunts suivants sont assortis d'un nantissement de fonds de commerce :

- emprunt 3 080 K€ (nantissement de 3ème rang)
- emprunt 3 450 K€ (nantissement de 8ème rang)
- emprunt 350 K€ (nantissement en rang utile - emprunt souscrit auprès de BPI FRANCE)
- billet 700 K€ (nantissement de 11ème rang)

L'emprunt de 3 080 K€ et l'emprunt de 3 450 K€ font également l'objet d'un nantissement des parts sociales de la SCI DIFCHAP.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - F.N.P	1 412 504
Intérêts courus sur emprunts	13 631
Intérêts bancaires à payer	143
Intérêts C/C à payer	14 200
Intérêts Courus Viry Expansion	17 020
Intérêts courus Viry Voyages	2 393
Provision congés payés	564 731
Provision primes	108 939
Participation des salariés à payer	137 675
Provision C.E.T	104 020
Provision RTT	11 154
Personnel charges à payer	81 000
Dettes - Intéressement des salariés	112 556
Provision charges sociales CP	167 206
Organismes sociaux - CAP	128 268
Etat - charges à payer	176 384
Formation continue	6 046
Taxe apprentissage	6 690
Effort construction	36 584
Organic & Tascom à payer	527 770
Total	3 628 914

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 12 652 € et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 12 652 €

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	595 293
Charges financières	26 126
Charges exceptionnelles	
Total	621 419

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2023
Ventes de marchandises	72 151 166
Ventes de carburant	17 345 788
Production vendue - biens	7 619 079
Production vendue - services	1 930 030
TOTAL	99 046 063

Répartition par marché géographique

	31/03/2023
France	99 046 063
Etranger	
TOTAL	99 046 063

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 442 704
+ Impôts sur les bénéfices	296 522
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 739 226
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 739 226

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 950 840	289 626	1 661 214
+ Résultat exceptionnel	38 617	9 587	29 030
- Participations des salariés	250 231	2 691	247 540
Résultat comptable	1 739 226	296 522	1 442 704
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 71 654 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	286 616
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	286 616
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	71 654
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS VIRYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIRYDIS.

A partir du 1er Avril 2015, le périmètre d'intégration fiscale change et la société mère VIRY EXPANSION devient tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés VIRYDIS, VIRY VOYAGES et VIRY EXPANSION (société mère)

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 249 personnes dont 13 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	23	
Agents de maîtrise et techniciens	15	
Employés	211	
Ouvriers		
Total	249	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VIRY EXPANSION

Forme : SAS

SIREN : 507806388

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :

ROUTE DE FLEURY

91170 VIRY CHATILLON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cauton Crédit bail immobilier SCI IMMO FLEURY</i>	171 600
<i>Cauton Crédit bail immobilier SCI IMMO TRESIGNY</i>	256 000
<i>Cauton Autorisation découvert FLEURYDIS</i>	26 000
<i>Cauton Billet trésorerie FLEURYDIS</i>	143 000
<i>Cauton Emprunt MONTPAR DIS</i>	251 400
Avals et cautions	848 000
Engagements en matière de pensions	366 515
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 214 515
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	169 000
Engagements assortis de sûretés réelles	

La société VIRYDIS a nanté le titre détenu dans la SCI IMMO FLEURY en garantie du crédit bail immobilier souscrit par la SCI IMMO FLEURY.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 366 515 €

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux actualisation : 3.62 %
- Taux croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de mortalité : Table INSEE TG 05

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000

Siège social : Le Moulin de Viry - Route de Fleury

91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Certifié conforme par le Président

Thierry JODET



Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 39 205 325 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 442 704 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/06/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliqués sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode ANC 2021 conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la laquelle chaque année de service est retenue pour l'application des droits à prestations.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	17 943 664	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	444 499	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	4 319 873	KT		KU	130 143
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 492 271	KW		KX	69 700	
		Matériel de transport*				KY	15 257	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	883 331	LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	3 120	LI		LJ	19 720		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	9 158 353	LO		LP	219 563		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	514 589	8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	5 014 677	1R		1S	63 288			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	53 948	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	5 583 214	LR		LS	63 288			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	32 685 232	ØH		ØJ	282 851			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	17 943 664	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	444 499	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	4 450 017	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	3 561 971	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	15 257	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	883 331	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY	3 120	MZ		NA	19 720	NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY	3 120	NG		NH	9 374 797	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY	514 589	ØZ		
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C	5 077 965	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	556	2F	53 392	2G				
TOTAL IV		13		NJ	556	NK	5 645 946	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14	3 120	ØK	556	ØL	32 964 408	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/03/2023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS VIRYDIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice. [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... ~
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS VIRYDIS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	117 465	PF	737	PG		PH	118 203		
TOTAL I		RK	117 465	RM	737	RN		RO	118 203		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	354 068	PW	17 255	PX		PY	371 323		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 767 898	QA	171 544	QB		QC	3 939 443		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	2 965 672	QE	101 883	QF		QG	3 067 555		
	Matériel de transport	QH	14 274	QI	983	QJ		QK	15 257		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	858 709	QM	11 179	QN		QO	869 889		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	7 960 623	QV	302 846	QW		QX	8 263 469		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	8 078 089	OP	303 584	OQ		OR	8 381 673		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS VIRYDISNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	36 508	6P	36 508
	Sur comptes clients	6T	27 919	6U	10 442
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	70 399	6Y	35 283
	TOTAL III	7B	134 827	TY	99 710
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	363 659	UB	99 710
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	89 714	UF
		- financières	UG		UH
		- exceptionnelles	UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS VIRYDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	53 392	UV		UW	53 392			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	15 948		15 948					
	Autres créances clients			UX	482 789		482 789					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	6 334		6 334					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 160		8 160					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	354 524		354 524					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	52 577		52 577					
	Groupe et associés (2)			VC	2 666 846		2 666 846					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 804 877		2 804 877					
	Charges constatées d'avance			VS	621 419		621 419					
	TOTAUX			VT	7 066 868	VU	7 013 476	VV	53 392			
RENOIS	(1)	Montant des		VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	1 659 551		1 659 551						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 679 866		2 103 577		6 378 205		2 198 083		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 230		455					6 775		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 805 572		8 805 572							
Personnel et comptes rattachés		8C	1 123 738		1 123 738							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	678 414		678 414							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	123 783		123 783						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	763 604		763 604						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	2 707 657		2 707 657							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	536 682		536 682							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	27 086 101	VZ	18 503 037		6 378 205		2 204 858			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 703 164	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

